

0271268G  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE PROFESSIONNEL ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Réaffectation Taxe d'apprentissage

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 5  
Année scolaire : 2019-2020  
Nombre de membres du CA : 25  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 15/10/2019  
Réuni le : 07/11/2019  
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la proposition suivante :**

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

La taxe d'apprentissage étant fléchée sur des lignes budgétaires distinctes entre le LP et le LGT et certains partenaires ayant effectué un mauvais fléchage, une somme d'environ 8 000€ versée par des partenaires historiques du LP se retrouve affectée au LGT. Il convient donc de revoir les dépenses et équilibres du Lycée Professionnel.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0